

Burundi : mandats d'arrêt contre d'anciens dignitaires du régime Buyoya

@rib News, 01/12/2018 - Source Xinhua Burundi : 17 mandats d'arrêt internationaux lancés dans le dossier de l'assassinat du président Melchior Ndadaye Le procureur général de la République du Burundi, Sylvestre Nyandwi, a informé vendredi soir l'opinion publique nationale et internationale qu'il vient de lancer 17 mandats d'arrêt internationaux contre des personnes qui pourraient avoir été impliquées dans l'assassinat du président Melchior Ndadaye le 21 octobre 1993.

Il s'agit de l'ancien président Pierre Buyoya, des anciens officiers de l'armée burundaise, Pascal Simbanduku, Alfred Nkurunziza, Mamert Sinarinzi, Jean Bosco Daradangwa, Bernard Busokoza, Vincent Niyungeko, Juvénal Nzosaba, Jean Ngomirakiza, Janvier Baribwegure, Jean Paul Kamana et Charles Ntakije. Il s'agit aussi des anciens cadres de l'Union pour le progrès national (UPRONA), Astère Girukwigomba, Libère Bararunyeretse, Luc Rukingama, Charles Mukasi et Antoine Nduwayo. "Comme ils ne sont pas sur le territoire burundais, nous venons de lancer des mandats d'arrêt internationaux pour que les pays qui les hébergent puissent les arrêter et les extraditer au Burundi afin qu'ils s'expliquent sur les faits qui leur sont reprochés", a expliqué M. Nyandwi au cours d'un point de presse tenu dans son cabinet à Bujumbura. Il a exhorté les hommes politiques à ne pas torpiller l'enquête en cours, les invitant plutôt à coopérer avec le ministère public pour que "ce crime si grave soit résolu afin que nous tournions cette page sombre de l'histoire de notre pays et pour que cet assassinat ne continue pas à être une épine dans le pied du peuple burundais". A noter que quatre autres personnes soupçonnées d'être auteurs ou planificateurs de cet assassinat, toutes des anciens officiers de l'armée burundaise, ont été arrêtées le 24 novembre 2018. Le procureur général de la République a fait savoir au point de presse que d'autres personnes impliquées sont toujours recherchées. Des poursuites avaient été engagées contre certaines personnes impliquées dans ce crime et le procès avait même eu lieu, mais selon le procureur général actuel de la République, "il s'est avéré que c'étaient des exécutants et le procès reste toujours pendant à la Cour suprême".

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});